

Concertation Cinéma & Audiovisuel - 2024

[Groupes de travail]

Dans le cadre de la mise en place d'une concertation permanente Cinéma & Audiovisuel et pour cette première phase de février à l'été 2024, deux sujets ont été définis comme prioritaires par la Région Nouvelle-Aquitaine, annoncés le 12 juillet 2023 lors de la journée de restitution, et validés par les partenaires de la convention de la coopération : la réforme des fonds et le parcours d'auteur.

Pour échanger autour de ces deux sujets et afin de répondre aux objectifs de politique publique, les quatre groupes de travail ci-dessous ont été créés.

Groupe 1 : Initiative Régionale

Animé par Alca (Guillaume Menesplier)

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite le développement de la filière cinéma et audiovisuel sur son territoire dans une démarche structurante afin de contribuer aux meilleures conditions d'emplois qualifiés. L'un de ses principaux objectifs est l'aménagement du territoire dans la perspective d'une décentralisation du secteur. Dans ce contexte, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite réaffirmer son soutien à la création, à l'émergence et à l'accompagnement des nouveaux talents en Région.

L'initiative régionale est un engagement quotidien, elle revêt des réalités diverses selon les acteurs et les territoires, qui nécessitent d'être identifiées pour être prises en compte. Ce groupe de travail s'attachera à recenser les tenants et aboutissants de l'initiative régionale pour les professionnels, quelle que soit leur implantation, dans les métropoles comme dans les zones rurales de la Nouvelle-Aquitaine.

Ce groupe aura également pour mission de qualifier les marqueurs de l'implantation régionale des professionnels et des structures concernés. Il proposera des critères objectifs pouvant être retenus à l'avenir en tant que critères d'éligibilité pour les dispositifs mis en place par la Région.

Ces travaux permettront également d'établir un état des lieux de la prise en compte de l'initiative régionale, dans l'appréciation des projets soutenus, comme dans l'accompagnement des autres besoins des acteurs du territoire, lors des différentes phases de leur activité.

Les éléments recueillis aboutiront à la formulation de propositions qui permettront d'envisager une nouvelle manière d'appréhender l'importance de l'initiative régionale dans la politique de la Région dédiée à la filière.

**

Groupe 2 : Attractivité territoriale et fabrication

Animé par Alca (Ingrid Florin-Muller et Anne-laure Jouanne)

Que ce soit à travers la commission régionale du film et le réseau des bureaux d'accueil des tournages, le réseau des résidences ou les dispositifs de soutiens aux auteurs, aux sociétés de production ou aux œuvres, les partenaires de la coopération pour le cinéma et l'image animée sont engagés dans une démarche d'attractivité territoriale dans leur politique publique de soutien au cinéma et à l'audiovisuel qui complète les dispositifs nationaux type crédit d'impôt. En s'appuyant sur la richesse de ses décors, de ses filières techniques et de production, prestataires et talents, de quelle manière les collectivités territoriales partenaires et la DRAC favorisent-elles l'accueil de tournage et de fabrication que ce soit au stade de la conception des œuvres, de la production ou encore de la post production ? Comment valoriser le territoire et ses forces au mieux dans un contexte de mise en concurrence des régions et de redéfinition de la cartographie des tournages (cf appel à projet France relance 2030) ? Comment équilibrer l'accueil de tournage et de fabrication dans la plus grande région de France tout en répondant aux enjeux d'accessibilité et d'éco-conditionnalité ? Les outils en place peuvent-ils être améliorés pour unir les forces vives en présence et peser au niveau national et international ?

**

Groupe 3 Diversité de la création et des œuvres

Co-animé par Alca (Manon Delauge et Fabrice Marquat) et CINA

En considérant la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, adoptée en 2005 et la *Déclaration de Fribourg sur la diversité culturelle* de 2007, il en résulte que la diversité artistique en région Nouvelle-Aquitaine englobe de nombreuses acceptions, de l'humain d'une part et de l'œuvre elle-même d'autre part :

- la pluralité et la variété des expressions culturelles et artistiques : formes, genres, esthétiques, variétés
- pluralité des contenus, des techniques, au-delà de normes établies
- pluralité des origines culturelles, ethniques, linguistiques différentes des auteurs ou groupes d'auteurs, histoires, récits, perspectives depuis différents points de vue
- pluralité des modes de production, de fabrication, et de diffusion
- diversité qui prend source dans la tradition, l'innovation, ou l'expérimentation,
- la liberté d'expression
- l'accessibilité à l'acte de créer quel que soit le statut socio-économique, l'âge, le genre, la capacité

Ainsi la diversité de la création et des œuvres tient autant à la nature des projets, à leurs auteurs et autrices, ainsi qu'aux producteurs et productrices. Elle se traduit tant par une diversité des aides dans leur nature – financière ou non - que dans leur modalité d'instruction, que dans la multiplicité des lieux et canaux de diffusion des œuvres, sans oublier les enjeux d'éducation aux images.

La pluralité des porteurs de projet (personne morale ou physique), quel que soit leur lien au territoire régional, motive l'existence de ces aides multiples.

A ce jour, elles sont ouvertes sans distinction pour offrir une vision élargie de la création au niveau régional, national et international.

Nous aborderons donc la réforme des fonds de soutien et de l'accompagnement des auteurs dans la perspective du parcours d'une œuvre, de sa création à sa rencontre avec tous les publics au regard de la chaîne de valeur du secteur cinématographique.

**

Groupe 4 : Diversité des parcours d'auteurs

Co-animé par Alca (Noémie Benayoun et Nathalie Brémond) et le Collectif des Festivals

Emergence, consolidation et valorisation des parcours.

La diversité des parcours d'auteurs est inhérente à la pluralité des profils professionnels et des typologies d'œuvres. On pourrait évoquer le fait qu'il y a autant de parcours que d'auteurs, chacun étant singulier dans sa façon de travailler et d'appréhender ses créations. Est-il possible de modéliser des pré requis, des parcours types, des stades incontournables ? Quels seraient les besoins identifiés de levier artistique et économique sur le chemin de la création ?

Les activités composant cette profession s'articulent autour de quatre principaux temps de travail : le temps de la recherche, le temps de la création, le temps de la diffusion et enfin celui de l'administration, de la gestion et de la structuration de la carrière. En effet le quotidien d'un auteur n'est pas rythmé uniquement par l'acte de création.

À ces activités artistiques principales sont peu à peu venues s'ajouter celles dites « accessoires » ou « secondaires » (rencontres publiques et débats, enseignement artistique et culturel, ateliers artistiques ou d'écriture, participation à la conception ou à la mise en forme d'œuvres d'autres artistes, etc.).

L'objectif de ces trois réunions est de réfléchir ensemble aux besoins actuels d'un auteur :

- pour ses œuvres de l'idée à l'écran
- pour son parcours de l'émergence à la consolidation de sa carrière.

Comment rendre les dispositifs existants plus pertinents, plus efficaces et compatibles avec la pluralité des parcours ? Comment s'adapter aux récents bouleversements du marché et à l'arrivée de nouveaux entrants ? Comment défendre la recherche, l'expérimentation et une création libre et en mouvement ?

Comment participer ?

En s'inscrivant ici : <https://forms.gle/8pQ6L9wDL44RCoZ68>